** A Chaulnes le 18/10/2016

Monsieur le Principal,

Conformément à l'article 5 du décret n° 82-447 du 28 05 82, je vous informe de mon intention d’organiser une heure mensuelle d’information syndicale le :

**Mardi 08 Novembre 2016 de 15h30 à 16h30**

Veuillez recevoir, Monsieur le Principal, mes respectueuses salutations.

Guillaume Ancelet

Secrétaire Départemental du SNEP-FSU Amiens